

# **VILLE DE DUGNY**

**Seine-Saint-Denis**

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 OCTOBRE 2008**

Monsieur le maire ouvre la séance :

### **INSTALLATION DE MONSIEUR Michel DELPLACE, CONSEILLER MUNICIPAL**

Il est procédé à l'installation de M. Michel DELPLACE en qualité de conseiller municipal en remplacement de Mlle COUCHY Carinne, conseillère municipale démissionnaire.

Monsieur le maire fait procéder ensuite à l'appel.

L'an deux mil huit, le six octobre à dix neuf heures,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué le 25 septembre 2008, s'est assemblé à l'espace Victor Hugo sous la présidence de monsieur André VEYSSIERE, maire.

**PRÉSENTS** : M. VEYSSIERE, maire, Mme MATYNIA, M. DUMAREIX, Mme BARDIN, M. ADAM, Mme VILLENEUVE, M. ELLUL, Mme BONAL, M. DESTERNES, adjoints au maire, Mme GRUSON, M. CATTIAUX, Mmes DHENNIN, SOBCZAK, M. CLAVEL, Mmes PEREIRA, COLLET, M. DIAKITE, Mme JENNER, MM. MÉAULLE, PICHOT-MAUFROY, Mme GESELL, M. DELORME, Mme LEVÉ, M. KOUSSA, Mme OBLIN, M. PRACHT, Mme GHAZALI, MM. TOUMI, DELPLACE, conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

### **DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

*« Nous allons procéder à la désignation du secrétaire de séance. Je vous propose madame Françoise VILLENEUVE pour remplir cette fonction. Aucun autre candidat ne se manifeste. »*

Madame Françoise VILLENEUVE, adjointe au maire, est élue secrétaire de séance à l'UNANIMITÉ.

### **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 23 JUIN 2008**

Le procès verbal de la réunion du 23 juin 2006 est approuvé par 24 voix POUR, 3 ABSTENTIONS, 2 voix CONTRE.

### **AJOUT D'UN POINT A L'ORDRE DU JOUR**

L'ajout d'un point à l'ordre du jour est adopté à L'UNANIMITÉ :

- Aide exceptionnelle aux collectivités territoriales 2008 (enveloppe parlementaire sénatoriale)

### **AIDE EXCEPTIONNELLE AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES 2008 (Enveloppe parlementaire sénatoriale)**

Le conseil municipal, à l'UNANIMITÉ, autorise monsieur le maire à solliciter auprès de l'Etat une aide exceptionnelle au titre de la mission « relations avec les collectivités territoriales » d'un montant de 20 000 € pour des travaux de mise en sécurité d'équipements publics municipaux et valide le plan de financement de cette opération, comme suit :

Coût de l'opération	52 810,00 €	63 160,76 €
Aide exceptionnelle de l'Etat (enveloppe parlementaire du sénateur Philippe DALLIER)		20 000,00 €
Charge ville		43 160,76 €

**COMMUNICATION DES DECISIONS DU MAIRE**  
**(art. L.2122-22 du code général des collectivités territoriales)**

- Marché à procédure adaptée pour la fourniture, la livraison et la réalisation du spectacle pyrotechnique du 14 juillet 2008 pour la ville de Dugny, avec la société SOIRS DE FÊTES – 17-19 rue Gustave Eiffel – ZI de la Marinière – 91070 BONDOUFLE.
- Avenant n° 1 au marché à procédure adaptée pour l'organisation de deux séjours de vacances pour enfants de 6 à 12 ans, durant les mois de juillet et août 2008, avec la société N.S.T.L.
- Travaux de remise en état du gymnase de l'école élémentaire Jean Jaurès, suite à un sinistre, avec la société MAURIN – 22 avenue de la réunion – 93600 AULNAY-SOUS-BOIS.
- Travaux de ravalement et de maçonnerie de l'école élémentaire Paul Langevin, avec la société CONTACT PEINTURE BATIMENT – 49 boulevard Aristide Briand – 94350 VILLIERS-SUR-MARNE.
- Marché à procédure adaptée pour la fourniture et la livraison de mobilier urbain relatif à l'opération de requalification du centre-ville de Dugny, ainsi que la fourniture, la pose et la mise en service d'un conteneur à verre enterré, avec la société ACTIVIA – 12 rue Auguste Perret – BP 30053 – 94801 VILLEJUIF Cedex.
- Marché à procédure adaptée pour des travaux de réfection de l'école maternelle Marcel Cachin, avec la société CONTACT PEINTURE BATIMENT – 49 boulevard Aristide Briand – 94350 VILLIERS-SUR-MARNE.
- Marché à procédure adaptée pour des travaux de ravalement des boiseries extérieures de l'école maternelle Marcel Cachin, avec la société CONTACT PEINTURE BATIMENT – 49 boulevard Aristide Briand – 94350 VILLIERS-SUR-MARNE.
- Marché à procédure adaptée pour des travaux de réfection des salles d'activités et du local du personnel de service de l'école maternelle Marcel Cachin, avec la société MAURIN – 22 avenue de la réunion – 93600 AULNAY-SOUS-BOIS.
- Marché à procédure adaptée pour des travaux de ravalement extérieur des logements de l'école maternelle Marcel Cachin, avec la société CONTACT PEINTURE BATIMENT – 49 boulevard Aristide Briand – 94350 VILLIERS-SUR-MARNE.
- Contrat avec la société ADIC INFORMATIQUE pour la maintenance du logiciel recensement des affaires générales.
- Marché à procédure adaptée pour des travaux de remplacement de l'alarme incendie de l'école élémentaire Jean Jaurès, avec la société LAFON – 41 avenue Carnot – 93350 LE BOURGET.
- Contrat avec la société NEOPOST pour la location d'une machine à affranchir de type IJ 50.
- Contrat en leasing avec MAILFINANCE pour une balance servant à l'affranchissement du courrier.
- Contrat pour la capture des animaux errants et ramassage des cadavres animaliers sur la commune, avec la société HYGIENE ACTION – 24 chemin Vert – 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE. (du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2008).
- Contrat pour la capture des animaux errants et ramassage des cadavres animaliers sur la commune avec la société HYGIENE ACTION – 24 chemin Vert – 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE. (année 2009).

- Modification de la régie de recettes pour le produit des activités du service jeunesse.
- Fourniture et pose d'un parachute bloc stop pour la salle de spectacles Henri Salvador avec la société TAMBE – CEMS.
- Signature d'un protocole d'accord avec EFIDIS, relatif à l'attribution d'une subvention pour le projet « Fêtes de quartier » du Pont-Yblon.
- Signature d'un protocole d'accord avec EFIDIS, relatif à l'attribution d'une subvention pour le projet « chantier troc » du Pont-Yblon.
- Signature d'une convention fixant les conditions d'attribution de l'aide régionale pour 2008 dans le cadre de la politique de la ville.
- Convention entre l'agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE) et la Ville de Dugny, dans le cadre de l'opération « VACANCES POUR TOUS / ÎLOT LOISIRS 2008 ».
- Prolongation du contrat de location d'un écho-doppler pour le centre municipal de santé, avec la société HITACHI.

#### **MODIFICATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME 2008**

Le conseil municipal, par 24 voix POUR, 5 ABSTENTIONS, clôture l'autorisation de programmes et crédits de paiement 2008, conformément aux ajustements comptables opérés. Il exprime son intention d'inscrire les crédits de recettes et de dépenses des opérations non réalisées au cours de cet exercice, qui feront l'objet de décisions municipale lors des prochains exercices.

#### **DON A LA VILLE D'HAUMONT (59)**

A L'UNANIMITÉ, l'assemblée décide le versement d'une subvention de 1 000 € à la ville d'HAUMONT (59) afin de venir en aide aux sinistrés les plus démunis de cette ville.

#### **TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE**

L'assemblée municipale approuve, à l'UNANIMITÉ, l'application de la taxe locale sur la publicité extérieure sur la ville de Dugny.

#### **ATTRIBUTION DE L'INDEMNITE DE CONSEIL AU RECEVEUR MUNICIPAL SUITE A SA NOMINATION**

Le conseil municipal attribue, à l'UNANIMITÉ, l'indemnité de conseil au trésorier principal en exercice, monsieur Christian LAGARDETTE, en appliquant les taux maximum prévus dans le tarif légal fixé par l'arrêté du 16 décembre 1983.

#### **UNIFICATION DES TARIFS DES ATELIERS DU CONSERVATOIRE**

L'unification des tarifs de tous les ateliers du conservatoire est approuvée à l'UNANIMITÉ.

#### **CACHET DE CONCERTISTE - REEVALUATION**

A L'UNANIMITÉ, l'assemblée municipale accepte la réévaluation du cachet de concertiste au conservatoire.

#### **APPROBATION DU REGLEMENT DE L'ESPACE MULTIMEDIA**

Le conseil municipal, à l'UNANIMITÉ, approuve le règlement du fonctionnement de la structure multimédia de la médiathèque Anne Franck.

**CONCOURS « MANGA »  
APPROBATION DES RECOMPENSES ATTRIBUEES**

A l'UNANIMITÉ, le conseil municipal approuve le règlement et l'attribution de bons d'achat pour le concours « manga ».

**SEANCES DE VACCINATIONS PUBLIQUES ET GRATUITES RENOUVELLEMENT  
DE CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DE SEINE-SAINT-DENIS**

Le conseil municipal, à l'UNANIMITÉ, approuve le renouvellement de la convention passée avec le département de Seine-Saint-Denis pour les séances de vaccinations publiques et gratuites.

**DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC ET LANCEMENT  
D'UNE OPERATION DE PROMOTION IMMOBILIERE  
SUR LES TERRAINS SIS 23, 25 ET 27 RUE GEORGES GUYNEMER**

Le conseil municipal autorise par 25 voix POUR, 4 ABSTENTIONS, le déclassement de l'ensemble immobilier, soit les 23, 25 et 27 rue Guynemer, du domaine public au domaine privé, et la mise en œuvre de la cession dudit ensemble immobilier au bénéfice d'un opérateur privé.

**ENQUETE PUBLIQUE POUR L'EXPLOITATION D'UN ENTREPÔT SUR LA  
COMMUNE DE GONESSE PAR LA SOCIÉTÉ SNC TULIPES NORD**

L'Assemblée municipale émet, à l'UNANIMITÉ, un avis favorable pour l'ouverture de l'enquête publique relative à l'exploitation d'un entrepôt sur la commune de Gonesse par la société SNC TULIPES NORD.

**MARCHE DE TRAVAUX EN APPEL D'OFFRES POUR LA MAINTENANCE ET LE  
GROS ENTRETIEN DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC, LA  
SIGNALISATION LUMINEUSE ET L'ILLUMINATION DE FIN D'ANNEE.**

Le conseil municipal, à l'UNANIMITÉ, autorise monsieur le maire à organiser une procédure de consultation par appel d'offres ouvert pour la maintenance et le gros entretien des installations d'éclairage public, la signalisation lumineuse et l'illumination de fin d'année.

**COLLECTE DES ORDURES MENAGERES, DES DECHETS D'EMBALLAGES  
MENAGERS OU ENCOMBRANTS RECYCLABLES ET RECEPTION ET  
TRAITEMENT DES DECHETS MELES, DES VEGETAUX, DU BOIS ET DES TERRES  
ET GRAVATS COLLECTES PAR LA VILLE DE DUGNY.**

Le conseil municipal, à l'UNANIMITÉ, autorise monsieur le maire à organiser une procédure de consultation par appel d'offres ouvert pour la collecte des ordures ménagères, des déchets d'emballages ménagers ou encombrants recyclables et la réception et le traitement des déchets mêlés, des végétaux, du bois et des terres et gravats collectes sur la ville de Dugny.

**REMPACEMENT D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL  
DANS DIFFERENTES INSTANCES MUNICIPALES**

Le conseil municipal désigne, à l'UNANIMITÉ, monsieur DELPLACE Michel, conseiller municipal, en remplacement de Mlle COUCHY dans les commissions municipales suivantes :

- Finances et affaires économiques,*

□ *Affaires scolaires.*

*Et le nomme membre suppléant de M. PRACHT (membre titulaire) dans la commission d'appel d'offres.*

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU COMITE  
D'ADMINISTRATION DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE LYCÉE  
JACQUES BREL DE LA COURNEUVE.**

Le conseil municipal par, 24 voix POUR, 5 ABSTENTIONS, nomme :

<i><b>TITULAIRES</b></i>	<i><b>SUPPLEANTS</b></i>
Mme Marie-Thérèse BONAL	Mme Liliane DHENNIN
Mme Martine GESELL	Mme Marie-Claude COLLET
M. Mohamed KOUSSA	Mme Anna PEREIRA

pour siéger au comité d'administration du syndicat intercommunal du lycée Jacques Brel de La Courneuve.

**VŒU DE CREATION D'UN SERVICE DE POLICE MUNICIPALE**

L'assemblée municipale par 24 voix POUR, 5 ABSTENTIONS, EMET LE VŒU de création d'un service de « police municipale » à Dugny, et de solliciter l'aide financière des pouvoirs publics, afin de ne pas faire supporter aux contribuables dugnysiens la charge de fonctionnement inhérent à la création d'un nouveau service municipal.

**ELECTION DES REPRESENTANTS AU COMITE TECHNIQUE PARITAIRE**

Le conseil municipal, à l'UNANIMITÉ fixe le nombre de représentants du personnel communal à 6 membres titulaires et 6 membres suppléants pour le comité technique paritaire.

**REMUNERATION DES SURVEILLANCES DE CANTINES SCOLAIRES**

Considérant l'augmentation du temps de présence en surveillance de restauration scolaire depuis la rentrée scolaire 2008-2009, le conseil municipal, à l'UNANIMITÉ, fixe le forfait rémunérant au prorata du temps travaillé durant la surveillance de la restauration scolaire, et dit que ce forfait de rémunération sera indexé sur l'indice 100 de la fonction publique.

**MISE A JOUR DE L'ETAT DU PERSONNEL**

La mise à jour des effectifs du personnel est approuvée à l'UNANIMITÉ.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.  
Fait à DUGNY, le 10 octobre 2008.

Le maire,  
André VEYSSIERE